

# Compte rendu

## Séance du Conseil Municipal du 25/11/2020

**Date de convocation** : 17/11/2020

**Ouverture de la séance à** : 18h00

**Présents** :

CLÉMENT Nicolas, DAUTELLE Anne-Marie, LUCENAY Jean-Claude, BOICHUT Lison, BESSET Claude, CAROUGET Brigitte, PHILIPPEAU Patrick, BEAUMEL Cédric, JAUZION-GRAVEROLLE Vincent, VANESSE Carole, CAMBERLEIN Hélène, SEGRETO Lorraine CHAILLET Marie-Françoise, DEVANCIARD Gilles, THIBON Max.

Avant d'ouvrir ce Conseil Municipal, M. le maire souhaite rendre un hommage à Samuel PATY en lisant deux textes sur la liberté d'expression, l'un de RISS (Directeur de publication de Charlie-Hebdo), l'autre de l'Association des Maires de France.

A la suite de ces lectures, une minute de silence est observée.

**Lecture de l'ordre du jour** :

1. Huis-clos
2. Finances :
  - Décisions modificatives budgétaires
  - Communauté de Communes : révision de l'attribution de compensation 2020
  - Prise en charge du montant des locations de salles pour les associations
3. Marché Public :
  - salle intergénérationnelle : avenant au marché
4. Urbanisme :
  - Délégation de signature pour les dossiers d'urbanisme
5. Ressources Humaines :
  - Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement.
  - Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités et /ou faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activités.
6. Colis de fin d'année
7. Règlement intérieur du conseil municipal
8. Signature d'un contrat de maintenance pour l'écran électronique-affichage d'information
9. Divers
  - Renforcement SEBA – Robert- déplacement de la borne DECI n° 28
  - Fibre optique
  - Installation des alarmes dans les locaux école Alphonse Daudet

1) Huis clos

Monsieur le maire demande la tenue de cette séance à huis-clos afin de respecter les consignes sanitaires.

Vote POUR : 15

Vote CONTRE : 0

Abstentions : 0

2) Finances

- **Budget Atelier Relais** : Afin de procéder au paiement des intérêts de la dernière échéance d'emprunt 2020, il est nécessaire d'abonder l'article 66111 de 0.20€. Pour cela, il est demandé que la somme de 0,20 € soit transférée de l'article 63512 chapitre 11 à l'article 66111 chapitre 66.

Vote POUR : 15

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0

- **Budget principal** : Suite à l'annulation d'un permis de construire, la commune doit rembourser la taxe d'aménagement qu'elle avait perçue d'un montant de 11 937,79 €. Ce montant n'étant pas inscrit au budget 2020, il y a lieu de prévoir une décision modificative et propose en section d'investissement :

D 10226 : Taxe d'aménagement : + 11 937.79 €

D 21578 -13 : Acquisition de matériel : - 11 937.79€

Vote POUR : 15

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0

- Suite aux difficultés économiques que connaît la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, il est demandé aux communes adhérentes une révision à la baisse de l'attribution de compensation 2020, soit une baisse de 6 238 €. La commune percevra 58 542 € pour l'année 2020.

Vote POUR : 15

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0

- L'association de gymnastique « les volontaires » a reçu une facture de la commune de Chandolas d'un montant de 210 € suite à l'utilisation de la salle des fêtes communale du 02/09/2019 au 30/03/2020. La mandature précédente s'était engagée à prendre en charge ces frais.

Vote POUR : 15

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0

### **3) Salle Intergénérationnelle :**

Avenant au marché de la maîtrise d'œuvre (architecte) pour la mise en conformité de la documentation administrative.

Le montant de cet avenant est de 2 000€ HT, ajouté à cela un reliquat de 5 220 € de précédents honoraires, soit un reste à payer de 7 220 € HT.

Vote POUR : 15

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0

### **4) Urbanisme**

Délégation de signature du Conseil Municipal au Maire pour traiter les dossiers d'urbanisme.

Vote POUR : 12

Vote CONTRE : 3

Abstention : 0

### **5) Ressources humaines**

- Délibération de principe autorisant le Maire au recrutement d'agents contractuels de remplacement.

Vote POUR : 12

L'opposition refuse de voter

- Délibération autorisant le Maire au recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités et /ou faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activités.

Vote POUR : 12

L'opposition refuse de voter

### **6) Colis de fin d'année**

Face à l'annulation du repas de Noël des aînés en raison de la crise Covid- 19, un colis est offert par la municipalité à tous les concitoyens de St-Alban-Auriolles âgés de 70 ans et plus. Une enveloppe budgétaire de 5 000 € est allouée.

Vote POUR : 12

L'opposition refuse de voter

### **7) Règlement intérieur du conseil municipal**

Après quelques amendements du groupe minoritaire.

Vote POUR : 15

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0

### **8) Contrat de maintenance du panneau électronique d'informations**

Contrat annuel de maintenance du panneau d'informations devant la mairie avec peinture et mise à jour du logiciel.

Montant de 1 264.€ HT après négociations (contrat initial à hauteur de 1 820 € HT).

Vote POUR : 15

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0

#### **9) Divers**

- Etat d'avancement du chantier de renforcement d'eau potable effectué par le SEBA quartier Robert et déplacement de la borne de Défense extérieur d'incendie n° 28.

-Fibre optique : implantation des poteaux à partir de la semaine 49.

-Ecole A. DAUDET : installation d'alarmes radiocommandées dans l'école et dans la bibliothèque municipale pour un coût de 3 348.00 € pour 9 postes.

**Fin du Conseil Municipal :** l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h16.